



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Procès-Verbal n°15

SAISON 2024-2025

Réunion du :	Lundi 31 mars 2025 à 17h45
Président :	M. Guillaume JANIN
Secrétaire de séance :	M. Hervé ROUSSILLON
Présents :	MM Thierry WILLIG – Patrick LE TEXIER- FAUTRAD Patrick- CHARRETTE Bruno- JOLY Christophe- Cyrille MASSOLO- ALEXANDRE Michel- WILLIG Thierry- ROUSSILLON Herve- PEZZOLI Georges- CONSTANS Ludovic- Mustapha ABBOUR- CAUDMONT José- JOLY Christophe- Fabien BONARDI (représentant du Comité Directeur) Par Visioconférence : Michel MONBOISSE- Bernard COTY- Noel LANDON- Christophe COURET-ABBOUR Mustapha- ALEXANDRE Michel- CAUDMONT José

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission Départementale des Arbitres peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la Commission Départementale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (47 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond

Ordre du jour :

- Informations diverses du Président
 - Audiences officielles
- Point sur les présences aux cours de formation continue.
 - Bilan des désignations
 - Bilan de la section discipline.
- Organisation du test théorique de fin de saison sur l'aire toulonnaise
 - Bilan des désignations loisirs.

1. Informations diverses du Président :

En introduction de la réunion le Président informe la CDA, de la mise en place des candidatures pour les désignations seniors pour la saison prochaine. **L'Assemblée Générale de fin de saison se tiendra le vendredi 23 mai 2025 à partir de 18h30** au sein de l'amphithéâtre de l'UFR STAPS de la Garde. En outre, les examens de fin de saison d'arbitre de Ligue se feront le vendredi 16 mai 2025 au sein du District du Var de Football.

2) Audiences des officiels :

- Un officiel est convoqué pour expliquer ses divergences entre son rapport officiel sur une rencontre et les explications données en commission de discipline lors de son audition.
- Un officiel est convoqué pour donner suite à une divergence avec un délégué sur une rencontre officielle.
- Un officiel est convoqué pour de multiples dysfonctionnements et notamment son attitude lors du week-end écoulé.
- Un officiel est convoqué pour expliquer son attitude au cours d'une rencontre officielle. Il est accompagné de sa maman.
- Un officiel est convoqué pour s'expliquer sur un retard pour une rencontre officielle en présence d'un accompagnateur. Il est accompagné de son papa.

Par suite de ces auditions, deux arbitres sont rappelés aux devoirs de leurs charges, un arbitre reçoit un avertissement, un arbitre est pénalisé d'un point et de 30€ d'amende et un autre est pénalisé de 4 points et de 120€ d'amende.

3) Formation continue

Pour rappel, les cours de formation continuent dans les différents secteurs auront lieu :

- **Secteur Toulon**, Les 1^{er} et 3^e mercredi du mois, au siège du district du var de 18h00 à 20h00.
- **Secteur Fréjus**, les 1^{er} et 3^e mardi du mois à la base nature, les mardis de 18h00 à 20h00.
- **Secteur Brignoles** c'est à la salle du tir à l'arc, les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 18h30 à 20h00.

Retour sur les présences

Secteur Toulon : 16 présents en moyenne sur 20 arbitres devant les suivre. Il y a de nombreuses disparités concernant les séances de cours. Il est demandé aux officiels d'être présents plus régulièrement pour la qualité des connaissances des Lois du jeu.

Secteur Brignoles : 10 Arbitres régulièrement présents le sérieux semble de mise, nous les encourageons à perdurer dans cette voie et dans cette volonté de progresser.

Secteur Fréjus : 8 Arbitres théoriquement prévus dont 6 présents.

Les nouveaux arbitres ayant réussi la FIA dans le 06 suivent régulièrement les cours.

4) Bilan des Désignations

Les désignateurs font retour à nouveau des difficultés à la suite des changements d'horaires et de stade, des clubs qui avertissent au dernier moment de leurs besoins.

Beaucoup d'indisponibilités d'arbitres de dernière minute pour des problèmes de locomotion ou personnels, ces derniers se verront appliquer le règlement après demande d'explications et étude de leurs réponses.

Les désignations ont été en grande difficulté le week-end du 30 mars avec une cinquantaine d'indisponibilités le dimanche et une centaine d'arbitres indisponibles tous les samedis jusqu'à la fin de la saison.

C'est très compliqué de faire les désignations dans ce contexte.

5) Bilan de la section Discipline

Le représentant de la CDA fait le constat que nombre d'arbitres ne se présentent pas en commission de discipline. Il est très compliqué de défendre un dossier sans le témoignage des officiels, de plus encore nombre d'officiels font des rapports approximatifs qui n'aident pas à la prise de décision de la commission.

6) Bilan des questionnaires a domicile

Cette semaine est prévu le test théorique de fin de saison sur le secteur de Toulon.

Environ 160 arbitres sont convoqués sur l'aire toulonnaise sur le week-end avec deux sessions le samedi 5 au matin et une le dimanche matin.

7) Désignations Loisirs

Les désignations de la seconde phase ont débuté et engage deux poules de niveau issues du classement de la première phase de championnat.

Tout se passe comme prévu aucun incident notable n'ait remonté jusqu'alors.

La coupe du var Loisirs est bien engagée également avec les demi-finales qui se jouent cette semaine.

La séance est levée à 21h30.

Prochaine réunion, le lundi 22 avril 2025 à 17h45

Le Président : Guillaume JANIN
Le secrétaire de séance : Hervé ROUSSILLON